M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance qui est adopté.

En raison de la présentation faite dans cette séance, M. le Président proclame l'admission de :

M. Mariano B. BERRO, calle de la Agraciada, 745, à Montevideo (Uruguay), présenté par MM. Bureau et Lutz.

M. le Président annonce 7 présentations nouvelles.

M. Lutz a reçu une lettre de M. Goris qui remercie la Société de l'avoir admis au nombre de ses membres.

M. le Secrétaire général donne lecture d'une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique qui annonce le 44e Congrès des Sociétés savantes. Cette réunion se tiendra du 17 au 21 avril à la Sorbonne.

Il est donné lecture de la communication suivante :

Notice nécrologique sur le botaniste P. Barthès,

PAR M. LE Dr D. CLOS.

On nous annonce de Dourgne, petite ville du Tarn, la mort récente, et dans un âge avancé, d'un ancien professeur d'histoire naturelle du collège de Sorèze, qui s'était familiarisé dès sa jeunesse avec la végétation du Sorézois et de la Montagne-Noire qu'il avait enrichie de la découverte de quelques espèces rares. On lui doit notamment celle d'une Fumariacée inscrite aussi dans la *Flore de France*, t. I, en voie de publication par notre savant confrère M. ROUY, à propos des variétés du *Chelidonium majus* : « La variété *fumariæfolium* dans le Tarn, aux environ de Sorèze (BARTHÈS sec. Clos, 1892). Cette variété observée, il y a environ deux siècles par MORISON et TOURNEFORT, n'avait pas été retrouvée depuis (p. 166) ». Il est à regretter que le seul pied signalé soit mort l'année d'après sans laisser de postérité. Heureusement, M. ROUY n'a pas hésité, dans l'intérêt de la science, à décrire et à faire figurer l'échantillon de cette Chélidoine, que je lui cédai, dans son fascicule III des *Illustrationes Plantarum Europæ rariorum*.

Le botaniste Pierre BARTHÈS a conservé jusqu'à sa dernière heure l'intégrité de ses facultés et son goût pour sa science favorite. Il était même poète patois à ses heures, et laisse dans le pays un nom bien connu, de fidèles amis et d'excellents souvenirs.

Son ancien compagnon d'excursions scientifiques devait ce modeste tribut à sa mémoire, qui lui sera toujours chère.

M. le Secrétaire général fait part à l'assemblée de la communication qui suit :

Les *Chenopodium ambrosioides* L. et *C. anthelminticum* L. diffèrent-ils spécifiquement?

PAR M. ALFRED REYNIER.

I. — Avant d'exposer les raisons qui m'engagent à ne pas être de l'avis *plerumque auctorum* sur les Chénopodes à odeur d'ambroisie et vermifuge inscrits dans les Flores comme distincts, je crois licite d'opposer à deux principes d'ordre systématique les protestations qu'ils soulèvent par l'exclusivisme avec lequel ils ont été promulgués.

1° La détermination rigoureuse d'une espèce, — généralise-t-on, — ne peut asseoir sa certitude que par la confrontation de la plante avec un exemplaire authentique de l'auteur; sinon le déterminateur le plus scrupuleux et le mieux avisé risquera de prendre le change, s'il se borne à la méditation des descriptions écrites. L'authenticité complète n'existe que pour l'exemplaire recueilli par l'auteur d'une espèce, à la localité citée par cet auteur et qui a servi à la diagnose établie par lui. Une demi-authenticité résulte, pour un exemplaire de la plante, lorsqu'il a été récolté exactement à la localité citée par l'auteur, mais par un autre que lui, et quand cet exemplaire correspond parfaitement à la description publiée.

J'objecte : Quelle conduite tenir lorsqu'il s'agit (cela arrive fréquemment) d'une espèce de LINNÉ? Nul n'ignore que l'herbier du Maître a été remanié, bouleversé et qu'il ne peut plus, à l'heure actuelle, en aucune façon, faire preuve. Or, le *Species Plantarum* n'indique, d'habitude, que très vaguement l'habitat précis de chaque espèce; il pourra, alors, n'exister aucun *exsiccatum* cueilli, par un autre que LINNÉ[1], dans la localité

1. LINNÉ lui-même n'ayant point cueilli en leur lieu natal les *Chenopodium ambrosioides* et *C. anthelminticum*, il faudrait scrupuleusement remonter, pour la première plante, à l'herbier de Gaspard BAUHIN (qui,